



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 155'000.-
pour l'acquisition d'un appareil d'échocardiographie
de 2^{ème} harmonique à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds

(5 juin 2001)

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Introduction

Ce rapport a pour objet la demande de renouvellement de notre appareil d'échocardiographie.

Considérations générales

L'échocardiographie est une technique d'imagerie utilisant les ultrasons et destinée à explorer le cœur. Une sonde d'échographie appliquée sur la poitrine émet des ondes ultrasonores. Celles-ci pénètrent dans les tissus du cœur et sont partiellement réfléchies chaque fois qu'elles rencontrent une structure de densité différente de la précédente (paroi cardiaque, sang). Les ultrasons renvoyés sont recueillis par un capteur et le temps de leur retour est converti en une distance permettant de reconstruire sur un écran une image ressemblant à une coupe anatomique.

Apparu à titre expérimental au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'échocardiographie transthoracique s'est développée dans les années 60 en mode unidimensionnelle (mode TM - temps-mouvement - qui indique la variation d'une dimension anatomique en fonction du temps, sert à mesurer la taille des principales structures cardiaques : aorte, oreillettes et ventricules). Cette technique a connu son plein essor à partir de la fin des années 70 avec l'apparition d'images en deux dimensions (mode BD - bidimensionnel - qui permet d'étudier les dimensions et les mouvements des différentes parties du cœur).

Depuis 1997-1998, un nouveau système d'imagerie est apparu ; il s'agit de l'imagerie en deuxième harmonique qui permet d'améliorer considérablement les contrastes et la détection des structures fines du cœur. Cette technologie permet ainsi de renforcer le pouvoir diagnostique de l'examen.

Situation actuelle d'exploitation de l'appareil d'échocardiographie et perspectives d'utilisation

L'importance de cette technique diagnostique, non seulement en cardiologie mais également en angiologie et en neurologie, est avérée. Actuellement ce ne sont pas moins de 300 à 350 examens par an qui sont réalisés à but diagnostique cardiologique, un nombre égal à titre de diagnostic neurologique. Par ailleurs, l'activité angiologique va grandissant. En outre, cet appareil est occasionnellement utilisé pour des évaluations périopératoires en salle d'opération par les chirurgiens ainsi que par des anesthésistes.

L'appareil dont dispose actuellement l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds a environ 5 ans alors que ces dernières années des améliorations considérables ont été apportées à la technique et au programme d'imagerie. Parmi les nouvelles orientations envisagées, il faut citer l'apparition de l'échographie lors de stress : modalité qui permet d'analyser les mouvements de la paroi du ventricule gauche durant une épreuve d'effort provoqué soit par un exercice physique, soit par l'administration de substances pharmacologiques. Cette technique offre une nette amélioration de la précision diagnostique par rapport au test d'effort seul. Ce genre de test est particulièrement utilisé chez des patients qui présentent un test d'effort anormal mais non conclusif ou chez des patients qui sont incapables d'effectuer un effort suffisant. Dans ce dernier cas, on utilise un agent pharmacologique soumettant le cœur à un stress afin de visualiser les modifications de la contractilité à l'échocardiogramme.

Lorsqu'on connaît l'importance et la fréquence de la pathologie cardiovasculaire qui est la première cause de mortalité, on comprend que l'échocardiographie soit et reste une méthode d'investigation indispensable. De plus, nous devons veiller à ce que notre équipement en la matière reste parfaitement à niveau.

Demande formulée pour 2001

Il convient de relever que la demande d'acquisition d'un appareil d'échocardiographie de 2^{ème} harmonique a été acceptée par le canton.

Le présent rapport a également été soumis à la Commission de l'hôpital qui l'a accepté à l'unanimité lors de sa séance du 30 mai 2001

Au vu de ce qui précède, c'est donc un appareil d'échocardiographie de 2^{ème} harmonique qui est sollicité par le présent rapport. Le coût estimé de l'acquisition en question s'élève à Fr. 155'000.-. Le prix de la reprise de l'ancien appareil est inclus.

Le fournisseur de l'appareil n'a pas encore été déterminé.

Conclusion

Le besoin financier global pour l'acquisition de l'appareil d'échocardiographie de 2^{ème} harmonique s'élève ainsi à Fr. 155'000. Ce montant permettra de remplacer l'équipement actuel, d'effectuer de nouvelles analyses (échographie de stress) et de poursuivre les investigations et examens indispensables dans le cadre de la mission de soins aigus attribuée à notre établissement.

Nous espérons que le Conseil général nous accordera cette acquisition qui nous permettra de garantir à notre hôpital son rôle et son efficacité vis-à-vis des patients de notre ville et de notre région.

Nous vous demandons, Madame la Présidente Mesdames, Messieurs, d'accepter l'arrêté suivant :

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

vu un rapport du Conseil communal

a r r ê t e:

Article premier.- Un crédit de Fr. 155'000.- est accordé au Conseil communal pour l'acquisition d'un l'appareil d'échocardiographie de 2^{ème} harmonique à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Article 2.- La dépense sera amortie au taux de 12.5%.

Article 3.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire:
C. Stähli-Wolf

Le Président:
Chs Augsburgger